

Christophe Rey

LESCLaP

Université de Picardie - Jules Verne

ATELIERS DU LESCLaP

(CERCLL)

Journée d'Étude

Vendredi 5 décembre 2008

**POLITIQUE LINGUISTIQUE ET
ÉLABORATION DES DICTIONNAIRES DE
RÉFÉRENCE OFFICIELS**

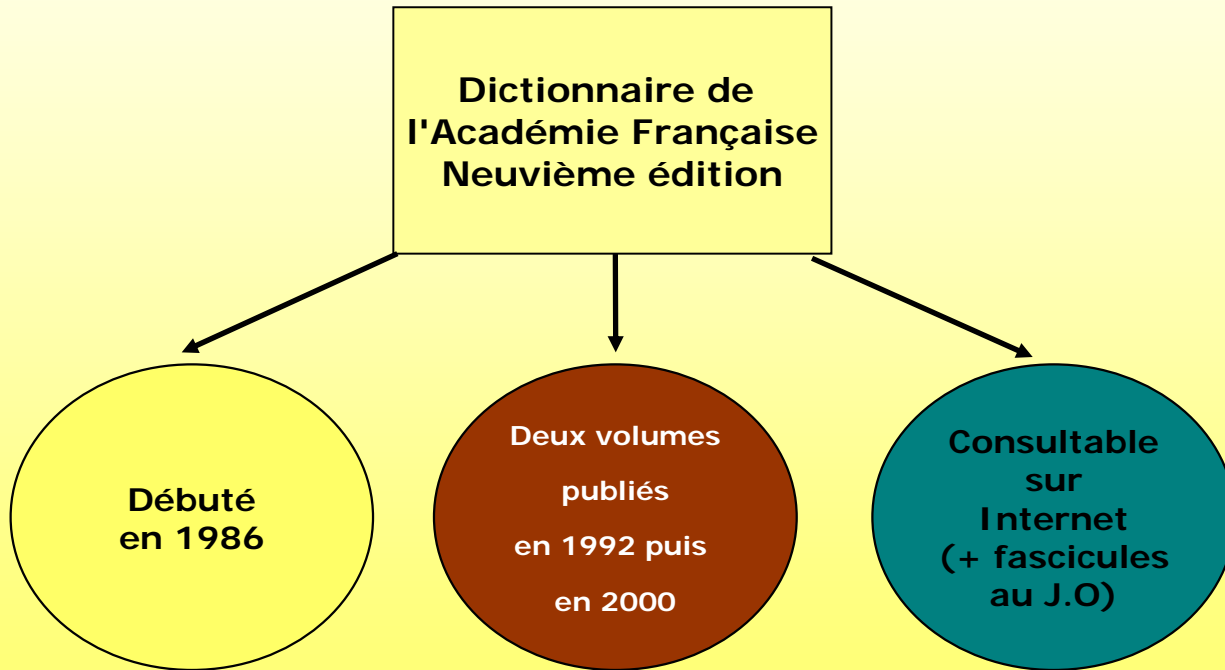
**"Les 'Recommandations normatives'
de la neuvième édition du *Dictionnaire
de l'Académie Française* : une
lexicographie institutionnelle
assumée"**



Cinq siècles de vocabulaire avec le Dictionnaire de l'Académie française



DAFI	DAF II	DAF III	DAF IV	DAF V	DAF VI	DAF VII	DAF VIII	DAF IX
1694	1718	1740	1762	1798	1835	1878	1932-35	1992-*



1. *éocène* à *étendue*, n°38, 22-5-1993
2. *éternel* à *exploit*, n°85, 20-10-1993
3. *exploitable* à *fatidique*, n°26, 16-3-1994
4. *fatigable* à *filon*, n°44, 26-5-1994
5. *filoselle* à *formation*, n°36, 28-3-1995
6. *forme* à *frontignan*, n°72, 8-8-1995
7. *frontispice* à *gendarmerie*, n°1, 16-1-1996
8. *gendre* à *grammaire*, n°9, 6-6-1996
9. *grammairien* à *hachoir*, n°29, 27-11-1996
10. *hachure* à *homéride*, n°8, 22-4-1997
11. *homérique* à *idyllique*, n°13, 2-7-1997
12. *if* à *incorrectement*, n°3, 27-1-1998
13. *incorrection* à *installer*, n°11, 27-6-1998
14. *instamment* à *jalonneur*, n°2, 5-2-1999
15. *jalousement* à *kystique*, n°21, 7-8-1999
16. *l* à *léser*, n°38, 9-12-1999
17. *lésine* à *logogriphe*, n°7, 26-5-2000
18. *logomachie* à *maîtrise*, n°24, 5-10-2000
19. *maîtriser* à *marteau-piqueur*, n°6, 27-3-2001
20. *martel* à *méritoire*, n°20, 30-11-2001
21. *merlan* à *modérantisme*, n°10, 6-8-2002
22. *modérateur* à *moudre*, n°3, 22-1-2003
23. *moue* à *négaton*, n°30, 13-11-2003
24. *négligé* à *nuée*, n°18, 2-10-2004
25. *nue-propriété* à *onglette*, n°22, 21-12-2004
26. *onglier* à *ouvrir*, n°18, 26-12-2005
27. *ouvrier* à *parfondre*, n°2, 28-4-2006
28. *parfum* à *patte*, n°10, 4-10-2006
29. *patté* à *périodiquement*, n° 3, 21-3-2007
30. *périoste* à *piécette*, n°16, 26-10-2007
31. *pied* à *plébéien*, n°13, 24-9-2008

Le portail Internet de la neuvième édition



<http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>

Dictionnaire de l'Académie française, neuvième édition Version informatisée

Une collaboration

ATILF

Académie française



Contient les mots de A à PIÉCETTE :

- A à MAPPEMONDE (tomes 1 et 2 déjà publiés).
- MAQUEREAU à PIÉCETTE (fascicules publiés au Journal Officiel).

Conception et réalisation informatiques
Jacques Dendien (contact@atilf.fr)

Note : Cette application offre des possibilités de navigation avancées en utilisant des "menus déroulants" à base de technologie Java. Bien que cette fonction soit **conforme à une norme en vigueur**, elle est inopérante avec certains navigateurs.

Nous vous conseillons donc de tester **de préférence la version avec menus déroulants**, car elle offre le meilleur confort d'utilisation, et **de ne recourir à la version sans menus déroulants qu'en dernier ressort**.

Le dictionnaire avec menus déroulants

Le dictionnaire sans menus déroulants

De 1694 à 1992 : de la lexicographie à la dictionnairique



Notion de **Dictionnairique**

(B. Quemada)

Le dictionnairiste pèse : "toutes les contraintes relevant de l'élaboration d'un produit défini et vendu sur un marché donné, il doit donc en garantir l'exécution en fonction des contraintes de prix et de diffusion, en tenant compte des délais d'élaboration."

Dictionnairique

Mise à disposition sur Internet

Edition dans un format plus accessible

Introduction de Remarques normatives (?)



Un dictionnaire à deux facettes : un dictionnaire de la langue commune (de l'usage) et un dictionnaire normatif

Un dictionnaire de la langue commune



"C'est dans cet estat où la Langue Française se trouve aujourd'huy qu'a esté composé ce Dictionnaire ; et pour la représenter dans ce mesme estat, l'Académie a jugé qu'elle ne devoit pas y mettre les vieux mots qui sont entierement hors d'usage, ni les termes des Arts et des Sciences qui entrent rarement dans le Discours ; Elle s'est retranchée à la Langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnestes gens, et telle que les Orateurs et les Poëtes l'employent ; Ce qui comprend tout ce qui peut servir à la noblesse et à l'Elegance du discours. Elle a donné la Definition de tous les mots communs de la Langue dont les Idées sont fort simples ; et cela est beaucoup plus mal-aisé que de définir les mots des Arts et des Sciences dont les Idées sont fort composées ;"

(Dictionnaire de l'Académie française, Préface de 1694)



Un dictionnaire du **bon usage**



"Le *Dictionnaire* de l'Académie est celui **de l'usage**, simplement et suprêmement, le *Dictionnaire* **du bon usage**, qui par là sert, ou devrait servir, de référence à tous les autres. Telle est l'ambition, mesurée mais persévérante, qui guide les académiciens français." (**Préface, Dictionnaire de l'Académie Française, 1992**)



La langue décrite par l'Académie ne constitue donc pas une photographie des usages quotidiens de la langue française, mais plutôt une image de ce qui doit ou devrait se dire en langue française.

II



Un dictionnaire de l'institution : un dictionnaire normatif

Une production émanant d'une institution officielle sur la langue

« La principale fonction de l'Académie sera de travailler, avec tout le soin et toute la diligence possibles, à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre **pure**, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences. » **(Article 24 des statuts de l'Académie française.)**

L'usage décrit par l'Académie est donc un usage considéré comme normatif.

Mais pour qui ?

Pour les locuteurs francophones ?

Pour l'Etat français ?

Pour l'institution ?

Les remarques normatives de la neuvième édition



Une initiative explicitement mise en avant

"Le Dictionnaire de l'Académie française, à côté des indications concernant la graphie, la prononciation, le pluriel des mots, la conjugaison des verbes, etc., qui sont nécessaires dans tout dictionnaire de langue, insère dans certains articles des remarques destinées à attirer l'attention sur des modes, des habitudes plus ou moins répandues dans la langue courante et contraires au bon usage." **(Site internet de l'Académie française)**

A quoi servent ces remarques ?



Ces remarques normatives, généralement imprimées en caractères gras, visent notamment :

1. **À prévenir diverses confusions et impropriétés, comme dans les exemples suivants :**

DILEMME n. m. (...) C'est une faute que d'écrire ou de prononcer *Dilemne*, par contamination avec *Indemne*.

ESPÈCE n. f. (...) Le mot *Espèce* est féminin, quel que soit le genre de son complément.

***FRATRIE n. f. (...)** Démogr. L'ensemble des frères et des sœurs d'une même famille. *Une fratrie de quatre enfants*. On ne doit pas confondre *Fratrie* et *Phratrie*, dont l'origine et la signification sont complètement différentes.

INDIFFÉRER v. tr. (...) Fam. être indifférent à quelqu'un. *Votre comportement m'indiffère*. On dira, plus correctement : *Votre comportement m'est indifférent*.

INTERPELLER ou INTERPELER v. tr. (...) Ce verbe ne signifie pas " attirer l'attention ". On ne doit pas dire, par exemple : *Cet évènement nous interpelle*, mais *s'impose à notre attention, nous incite à agir, nous révolte, etc.*

A quoi servent ces remarques ?



2. À mettre en garde contre des extensions de sens abusives :

FONDAMENTAL, -ALE adj. II. (...) 2. Qui tient au fond, qui est essentiel. (...) ***Fondamental* comme équivalent ou superlatif de *Grand*, *Important*, *Primordial* est un dévoiement de sens à prohiber.**

GÉRER v. tr. (...) On ne peut gérer que des biens matériels ou ce qui peut y être assimilé. **L'emploi extensif de ce verbe à d'autres domaines, comme dans " gérer un divorce, une maladie, un échec ", etc., est de très mauvaise langue et doit être proscrit.**

*IMPACT n. m. (...) **C'est par une extension abusive qu'on emploie *Impact* en parlant d'une influence diffuse ou générale.**

LISIBILITÉ n. f. (...) **On n'étendra pas le sens de ce mot jusqu'à parler de " la lisibilité d'une politique, de l'action gouvernementale ", etc. *Évidence*, *Clarté* sont, dans tous les cas, à préférer.**

A quoi servent ces remarques ?



3. À recommander l'emploi d'un mot français à la place d'un mot étranger :

FAC-SIMILÉ n. m. (...) Reproduction exacte, imprimée, gravée, photographiée, etc., d'un document écrit, d'un dessin, d'un tableau. (...) **Spécialt. Réédition à l'identique. Doit être préféré à l'anglais *Reprint*.**

*LIBRE-SERVICE n. m.(...) **Doit être préféré au mot anglais *Self-service* et à l'abréviation *Self*.**

*LOGICIEL n. m. Inform. Ensemble structuré de programmes remplissant une fonction déterminée, permettant l'accomplissement d'une tâche donnée. (...) **Il s'est substitué à l'anglais *Software*, qui n'a plus à être employé.**

A quoi servent ces remarques ?



4. À guider l'usage quand il hésite entre deux formes ou deux graphies :

FINAL **ou, mieux, FINALE** n.m.

* FISSIBLE **ou, mieux, FISSILE** adj.

A quoi servent ces remarques ?



5. À indiquer le bon usage par une recommandation d'emploi qui met en lumière les constructions, les nuances diverses que permet la langue :

CONTRE prép. (...) Condamnée par Littré d'après une remarque de Voltaire, la locution adverbiale *Par contre* a été utilisée par d'excellents auteurs français, de Stendhal à Montherlant, en passant par Anatole France, Henri de Régnier, André Gide, Marcel Proust, Jean Giraudoux, Georges Duhamel, Georges Bernanos, Paul Morand, Antoine de Saint-Exupéry, etc. Elle ne peut donc être considérée comme fautive, mais l'usage s'est établi de la déconseiller, chaque fois que l'emploi d'un autre adverbe est possible.

FAIRE v. tr., intr., impers. et pron. (...) *Faire* est employé avec excès à propos de toute activité. Il convient, chaque fois qu'on le peut, de préférer au verbe *Faire* le verbe approprié à l'action. Ainsi, on préférera *Construire une maison* à *Faire une maison*, *Peindre un portrait* à *Faire un portrait*, *On s'habitue à tout* à *On se fait à tout*, etc.

***GÉNÉRER** v. tr. (...) Ce verbe, qui avait disparu depuis des siècles, est parfois employé dans certaines spécialités scientifiques, mais il est à éviter dans l'usage courant chaque fois que l'on peut utiliser *Engendrer*, *Produire*, *Causer*.

***INCONTOURNABLE** adj. (...) Qu'on ne peut tourner, qu'on ne saurait ignorer, négliger. *Une difficulté incontournable*. L'emploi de ce mot est déconseillé dans la plupart des cas ; on utilisera de préférence *Inévitable*, *Indispensable*.

LEADER n. m. (...) Par ext. Entreprise qui occupe une position dominante dans un secteur déterminé.

Leader s'est introduit dans la langue française au XIXe siècle. L'Académie française l'a admis dans la 8e édition de son Dictionnaire. Néanmoins, *Meneur*, *chef*, *chef de file*, *dirigeant*, etc., peuvent lui être substitués avec profit.

A quoi servent ces remarques ?



6. À fixer et maintenir le bon usage par le rappel de certaines règles ou tolérances :

GENRE n. m. (...) Dans sa déclaration du 14 juin 1984, l'Académie a rappelé que la distinction des sexes n'était pas pertinente pour rendre compte de la différence entre les genres grammaticaux, et que le genre non marqué était préférable, lorsque l'usage ne s'y opposait pas, pour les noms de titres, de professions, de fonctions : *le juge, le délégué, le docteur, le président* désignent indifféremment un homme ou une femme ; il n'y a pas lieu de créer des équivalents féminins à ces termes.

INTERROGATION n. f. (...) L'interrogation directe exige l'inversion du sujet et du verbe. On doit dire : *Quelle heure est-il ?* et non *Quelle heure il est ?* Cette règle ne souffre aucune exception.

LAISSER v. tr. (...) V. Employé comme semi-auxiliaire devant un infinitif ou une proposition infinitive. (...)

Les exemples ci-dessus respectent la règle habituelle d'accord du participe passé suivi d'un infinitif. Cependant, l'application de cette règle étant parfois malaisée, particulièrement dans les formes pronominales, et l'accord restant incertain dans l'usage, on pourra, comme pour le verbe *Faire*, généraliser l'invariabilité du participe passé de *laisser* dans le cas où il est suivi d'un infinitif. Il est donc possible d'écrire : *Elle s'est laissé mourir* comme *Elle s'est fait maigrir* ; *Je les ai laissé partir* comme *Je les ai fait partir*.

Comment ces remarques normatives sont-elles introduites ?



Positionnement Timide		Positionnement assumé		Positionnement Double	
On préférera/Préférable	34	Ne doit pas être employé pour/ On ne doit pas employer/Ne peut être employé/Ne doit être employé que	17	On évitera l'emploi abusif	1
Doit être préféré/ On doit préférer	29	Ne doit pas être employé pour	12		
Ou mieux/Il vaut mieux dire	26	Ne doit pas être utilisé abusivement/Employé abusivement/Abusif/Extension abusive/Par une extension abusive	8		
On évitera/A éviter	22	Ne doit pas être confondu avec	6		
Déconseillé/A déconseillé	22	Tous les emplois qui suivent sont populaires ou vulgaires, et sont à déconseiller/ Emploi très relâché/Emploi inélégant/ Style très négligé/Cette expression est inélégante	5		
Moins bien	3	On ne doit pas dire	4		
Plus correctement	2	A proscrire/A prohiber/A bannir/On proscriera	4		
Recommandé à la place	1	Fautif/Faute	3		
Il convient de s'en tenir	1	Est fautif/On ne doit pas dire et encore moins écrire On doit dire	2		
		On ne doit pas confondre	2		
		L'emploi de ce terme doit être limité à	2		
		On emploie à tort/Employé à tort	2		
		Ne se dit pas des personnes	2		
Total :	140	Total :	61	Total :	1

Ces remarques normatives constituent-elles une vraie nouveauté dans le DAF ?



Les remarques normatives semblent le plus souvent introduites pour des termes figurant pour la première fois dans la neuvième édition.

DAF 9

DAF 8

MALGRÉ. préposition. Contre le gré de, en dépit de. Il a fait ce mariage malgré son père, malgré père et mère. Il est parti malgré la rigueur du temps. Je l'ai reconnu malgré l'obscurité.

Malgré tout, Quoi qu'on fasse, quoi qu'il arrive. Malgré tout, vous réussirez.

Malgré que, loc. conj. On ne doit l'employer qu'avec le verbe Avoir et dans les expressions : Malgré que j'en aie, malgré qu'il en ait, etc., En dépit de moi, en dépit de lui, etc. Malgré qu'il en ait, nous savons son secret.

(Édition de 1932-1935)

(1)MALGRÉ prép. XIIIe siècle. Composé de l'adjectif mal et de gré.

1. Contre le gré de, contre la volonté de. Il a fait ce mariage malgré père et mère. Surtout avec un pronom personnel. Il a dû partir malgré lui. Je ne peux m'empêcher d'y penser malgré moi. HIST. Les malgré-nous, surnom donné aux Alsaciens et aux Lorrains enrôlés contre leur gré dans l'armée allemande, durant la Seconde Guerre mondiale. 2. En dépit de, nonobstant. Il est parti malgré la rigueur du temps. Il a succombé à ses blessures malgré les soins qu'on lui a prodigués. Malgré nos réprimandes. Loc. Malgré tout, en dépit de tous les obstacles, quoi qu'on fasse, quoi qu'il arrive. Il gardera mon appui malgré tout.

3. Loc. conj. Malgré que. S'emploie dans la langue soutenue avec le verbe avoir conjugué au subjonctif. Malgré que j'en aie, quelque mauvais gré, si mauvais gré que j'en aie ; contre mon désir ou ma volonté. Je reconnais les mérites de mon rival, malgré que j'en aie. Elle ne put cacher son dépit, malgré qu'elle en eût. **Même si de nombreux écrivains ont employé Malgré que dans le sens de Bien que, quoique, il est recommandé d'éviter cet emploi.** (Edition de 1992)



Ces remarques normatives constituent-elles une vraie nouveauté dans le DAF ?

DAF 8

MÉTHODOLOGIE. n. f. T. de Philosophie.
Science de la méthode en général ou des méthodes particulières de diverses sciences.
La méthodologie est une partie de la logique.
Édition de 1932-1935

DAF 9

(1) MÉTHODOLOGIE n. f. XIXe siècle. Composé à l'aide de méthode et de -logie, tiré du grec logos, « discours, traité ».
Étude des méthodes de recherche et d'analyse propres à une science, à une discipline. **Ce terme ne doit pas être employé comme synonyme de Méthode. (Edition de 1992)**

Ces remarques normatives constituent-elles une vraie nouveauté dans le DAF ?



OLYMPIADE. s. f. Espace de quatre ans à compter d'une célébration des Jeux olympiques à l'autre. Les Olympiades servoient d'époque aux Grecs. Alexandre commença à régner la première année de la cent onzième olympiade. Ndle : extrait de l'article : OLYMPE (**Édition de 1694**)

OLYMPIADE. s. f. Espace de quatre ans, à commencer d'une célébration des jeux Olympiques à l'autre. Les Grecs comptoient les années par Olympiades. Alexandre commença à régner la première année de la cent onzième Olympiade. (**Éditions de 1718, 1740, 1762 et 1798**)

OLYMPIADE. s. f. T. d'Antiq. Espace de quatre ans, qui s'écoulait d'une célébration des jeux Olympiques à une autre. Les Grecs supputaient les années par olympiades. Alexandre commença à régner la première année de la cent onzième olympiade, trois cent trente-sept ans avant l'ère vulgaire. (**Édition de 1835**)

OLYMPIADE. s. f. T. d'Antiq. Espace de quatre ans, qui s'écoulait d'une célébration des jeux Olympiques à une autre. Les Grecs supputaient les années par olympiades. L'ère des olympiades commence l'an 776 avant J.-C. Alexandre commença à régner la première année de la cent onzième olympiade, trois cent trente-sept ans avant l'ère vulgaire. (**Édition de 1878**)

OLYMPIADE. n. f. T. d'Antiquité. Espace de quatre ans qui s'écoulait d'une célébration des jeux Olympiques à une autre. Les Grecs supputaient les années par olympiade. L'ère des olympiades commence l'an 776 avant J.-C. (**Édition de 1932-1935**)

(1)OLYMPIADE n. f. XIIIe siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin olympias, du grec olumpias, « célébration des jeux olympiques » et « période de quatre ans entre deux jeux ».

Intervalle de quatre ans séparant deux célébrations des Jeux olympiques dans la Grèce antique, et deux compétitions internationales des Jeux olympiques modernes. La première olympiade commence en l'an 776 avant Jésus-Christ. La liste des olympiades servait de référence dans le système de datation des Grecs. **Il est déconseillé d'employer le terme olympiades pour désigner les jeux olympiques eux-mêmes.** (**Edition de 1992**)

Ces remarques normatives constituent-elles les traces d'un discours institutionnel ?

La marque "ou mieux"



DAF9	LNL	LPR	LPL	TLFI
BISTRO ou, mieux, BISTROT	BISTROT ou BISTRO	bistrot ou bistro	BISTROT ou BISTRO	BISTRO(T), OTE, (<i>BISTRO</i> , <i>BISTROT</i>)
CORNEMUSEUR ou, mieux, CORNEMUSEUX	ABSENT	CORNEMUSEUR	CORNEMUSEUR ou CORNEMUSEUX	CORNEMUSEUR , CORNEMUSEUX
DRIBBLE ou, mieux, DRIBLE	ABSENT	dribble	DRIBBLE	DRIBBLE , DRIBBLING
EPULIDE ou ÉPULIE ou, mieux, ÉPULIS	EPULIDE ou EPULIE, n.f (gr. <i>epulis</i>)	épulide On dit aussi ÉPULIE (1762), ÉPULIS (1850)	EPULIS, EPULIDE ou EPULIE	ABSENT
FINASSEUR, -EUSSE (vieilli) ou, mieux, FINASSIER, -IÈRE	2 ENTREES Finasseur, <i>euse</i> Finassier, <i>ière</i>	finassier, ièr REM. On dit aussi FINASSEUR, EUSE , 1718	Finasseur, <i>euse</i> ou Finassier, <i>ière</i>	FINASSIER, IÈRE REM. Finasseur, <i>euse</i> (même article)
FISSIBLE ou, mieux, FISSILE	ABSENT	fissible s. Vieilli Fissile. 2 entrées séparées	FISSILE Mais avec entrée FISSIBLE ou donne synonyme FISSILE	FISSILE REM. 1. Fissible 2 entrées avec envoi vers les deux formes
FOURMILION (pl. Fourmis-lions) ou, mieux, FOURMILION	FOURMI-LION	fourmilion ou fourmilion	FOURMILION ou FOURMI-LION	FOURMI-LION , FOURMILION
GYNÉCOLOGISTE ou, mieux, GYNÉCOLOGUE	ABSENT	gynécologue	GYNECOLOGUE	GYNECOLOGUE REM. Gynécologiste , subst., <i>synon. de gynécologue</i> , peu usité.
HÉMATOLOGISTE ou, mieux, HÉMATOLOGUE	HEMATOLOGISTE ou HEMATOLOGUE	hématologue On dit aussi HÉMATOLOGISTE , 1822.	HEMATOLOGISTE ou HEMATOLOGUE	ABSENT
LARYNGOLOGISTE ou, mieux, LARYNGOLOGUE	ABSENT	laryngologue On dit parfois laryngologiste , 1897.	ABSENT	LARYNGOLOGUE REM. Laryngologiste , subst., <i>synon.</i>
NEUROLOGISTE ou, mieux, NEUROLOGUE	ABSENT	neurologue <i>neurologiste</i> 1888; <i>névrologue</i> 1824	NEUROLOGUE	NEUROLOGISTE , NEUROLOGUE

Ces remarques normatives constituent-elles les traces d'un discours institutionnel ?



Pour chacun des articles du corpus, les remarques normatives proposées ne figurent dans aucun dictionnaire privé. Ceci constitue la trace du fait qu'il s'agit donc d'un vrai travail institutionnel.

	TLFI	Petit Robert	Petit Larousse	Nouveau Littré	Académie neuvième édition
MALVOYANT, -ANTE	Aucune mention particulière	Aucune mention particulière	Aucune mention particulière	Aucune mention particulière	Ne doit pas être employé pour Aveugle, qui désigne une personne atteinte d'une cécité totale.
Mental, e	Absent en tant que nom	État d'esprit, surtout en parlant d'un sportif.	L'ensemble des dispositions mentales, psychiques de qq; l'esprit	Disposition de l'esprit	L'emploi substantivé de Mental dans le sens de « disposition d'esprit, moral », qui se rencontre dans le langage des sports, est fautif.
Message	Aucune mention particulière	Aucune mention particulière	Aucune mention particulière	Aucune mention particulière	Ne doit pas être employé pour Contenu.
Nominaliser	LING. Synon. de substantiver.	= > Substantiver	Aucune mention particulière	Absent	On préférera le terme Substantiver.

En guise de conclusion : quelques réflexions soumises à la discussion...



Observe-t-on une différence entre les formes utilisées pour évoquer des remarques normatives concernant le français et les formes utilisées pour évoquer d'autres langues ? En d'autres termes, l'Académie française est-elle pus tranchée pour condamner le recours à d'autres langues ?

Ces remarques normatives relèvent-elles d'un processus purement dictionnaire ? Leur introduction est-elle envisagée comme un élément de différence essentiel avec les dictionnaires privés, un élément en faveur d'aspects dictionnaires ?

Quels indicateurs pourrait-on mettre en évidence pour considérer ces remarques normatives comme un facteur de mutation épistémologique du dictionnaire ? Peut-on les rapprocher d'autres marquages plus anciens comme l'introduction de mentions relatives aux conjugaisons des verbes (ex: ce verbe se conjugue comme tel autre verbe)

Autres pistes non encore envisagées...